



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cire Chaude

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Cire Chaude

DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

NO DE PRODUIT : 186-2

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau.

CLASSIFICATION (1999/45) Xi;R36/38.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
2-BUTOXYÉTHANOL	203-905-0	111-76-2	1-5%	Xn;R20/21/22 Xi;R36/38
DICOCODIMETHYL AMMONIUM CHLORIDE	263-087-6	61789-77-3	5-10%	Xn;R22. C;R34. R10.
FATTY ALCOHOL ETHOXYLATE		68439-46-3	1-5%	Xi;R41.
PROPANE-2-OL	200-661-7	67-63-0	1-5%	F;R11 Xi;R36 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever les vêtements contaminés. Rincer avec de l'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

Cire Chaude

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques. Retournez le récipient avec le côté endommagé vers le haut pour éviter des fuites.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Déversements importants : Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Déverser les petites quantités dans l'égout à l'aide de beaucoup d'eau. Déverser à l'égout si la réglementation locale le permet.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
2-BUTOXYÉTHANOL	VLEP	20 ppm	98 mg/m ³	50 ppm	246 mg/m ³	D
PROPANE-2-OL	VLEP	400 ppm	997 mg/m ³	500 ppm	1248 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

D = Absorption de peau.

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'instructions particulières de ventilation.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants de protection en: Caoutchouc (naturel, latex). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide
COULEUR	Couleur laiteuse. Jaune

Cire Chaude

ODEUR	Douceâtre		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau. Miscible avec l'eau.		
DENSITÉ RELATIVE	ca 0.975 (20°C)	POINT D'ÉCLAIR (°C)	54 CF (Creuset fermé).
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	26 g/litre		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 > 4000 mg/kg (oral rat)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

INHALATION

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

AUTRES DANGERS POUR LA SANTÉ

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

VOIE D'EXPOSITION

Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.

SYMPTÔMES

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

DÉGRADABILITÉ

Le produit est biodégradable.

Classification de danger pour l'eau

WGK 3

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

GÉNÉRALITÉS	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).		
NO. UN ROUTE	0	CLASSIFICATION ADR	Non dangereux d'après l'ADR.

Cire Chaude**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

ÉTIQUETAGE



Irritant

PHRASES DE RISQUE

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

CONSEILS DE PRUDENCE

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37 Porter des gants appropriés.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

DATE DE RÉVISION 07/04/2010

NO DE REV. /REPL. FDS 2

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11 Facilement inflammable.
 R10 Inflammable.
 R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 R36 Irritant pour les yeux.
 R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
 R22 Nocif en cas d'ingestion.
 R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 R34 Provoque des brûlures.
 R41 Risque de lésions oculaires graves.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.